

Co-organisé par



FICHE D'INFORMATIONS PREALABLES

**SEJOUR : L'ALPE D'HUEZ (8 jours - 7 nuits)**

**Du vendredi 23/08/2019 au vendredi 30/08/2019**

**Randonnées en étoile – lieu : L'ALPES D'HUEZ (38)**

**Nombre minimum de participants 20 – nombre maximum 24**

Station climatique d'été et de sports d'hiver internationale bien nommée « l'île au soleil » pour son ensoleillement exceptionnel (environ 300 jours de soleil par an selon Météo France), au pied du Massif des Grandes Rousses, l'Alpe d'Huez domine de ses 1860m l'Oisans aux 6 vallées, avec pour toile de fond la face nord de la Meije ou l'œil de la Muzelle. Vues panoramiques et dépaysement sont au rendez-vous.

Séjour ouvert à tous nos adhérents Amberando à jour de leur licence.

**Ce séjour peut convenir à 2 catégories de randonneurs.**

- ✚ Petits parcours de 7 à 8 km ne dépassant pas 400 m de dénivelé positif (entre + 60 et + 400) de façon à faire découvrir ou « redécouvrir » la haute montagne aux « non grimpeurs ».
- ✚ Grands parcours de 7 à 14 km (de 400 m à 860 m de dénivelé positif) pour les grimpeurs moyens.

Toutes les randonnées se feront à rythme modéré pour apprécier le paysage.

-----

**Organisateurs et responsables du séjour : Marie-Noelle PUGET et Marie-Louise FOURNEYRON**

**Accompagnateurs du séjour : C.LEYDIER (breveté fédéral), M.L FOURNEYRON (SA1)**

**Déplacement** : covoiturage

**Hébergement**

Les Chalets de l'Altiport (Madame Vacances) altitude : 1860 m - adresse : 14 route de l'Altiport.

Beaux chalets de style montagnard à 500m du centre-ville.

Grand séjour avec cheminée, cuisine équipée

6 chambres avec lit double ou 2 lits simples, chacune avec sa salle de bain et WC.

Terrasse ou balcon, Sauna ou bassin à remous.

WIFI Télévision

Packs linge (draps + serviette de toilette) lits faits à l'arrivée

**Repas du soir** prévu au restaurant de l'Altiport (100 m en face des chalets).

Séjour co-organisé avec le cte déptal du puy de dôme bénéficiaire de l'extension immatriculation tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre  
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris n° IM075100382

Assurance RCP ALLIANZIARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Pièces jointes ou téléchargeables sur [www.amberando.fr](http://www.amberando.fr) : annexe 12 bis : les conditions générales de vente d'un séjour

Article R211-3 à R211-11 du code du tourisme. Annexes 10 & 11 : contrat optionnel d'assurances et notice. Infos préalables.

D'autres structures d'hébergement équivalentes peuvent être proposées en cas de nécessité.

## Programme

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo et de l'état physique des participants.  
(des randos de substitution et des visites seront proposées).

### **Jour 1 : Covoiturage Ambert-Alpe d'Huez....4 h 00....288km (A43 - A48)**

- Prévoir l'arrivée vers 12 h à la chapelle St- Antoine (1 km avant le vieux village d' Huez) où nous Pique-niquerons.
- 13 h 30 visite guidée du village d'Huez et les moulins de Sarenne, durée 2 h.

Huez est le village d'origine de la station. Autrefois les villageois montaient en estive sur le plateau pour y vivre avec les troupeaux l'été. Aujourd'hui le village d'Huez est apprécié pour son charme et son ambiance traditionnelle

- 15 h 30 visite guidée de l'église Notre-Dame des Neiges à l' Alpes d' Huez. RDV au parking de l'église. Durée 1H30

Construite à la fin des années 60, cette église est un magnifique exemple d'architecture contemporaine, dans le style de Le Corbusier. Elle est célèbre pour son architecture originale en forme de tente et ses vitraux peints par l'artiste isérois Arcabas dont La Cène présentée en 2014 à l'exposition du centre international du vitrail de Chartes.

En fin d'après midi, nous rejoindrons notre logement les chalets de l'Altiport.

### **Jour 2 : Départ des chalets en covoiturage à 8 h 30 et cela tous les jours.**

Le petit-déjeuner sera pris en commun dans chaque chalet et sera à notre charge.

Toute la journée, nous resterons sur l'Alpe d'Huez.

**Le matin** : Aller-retour à l'Alpette et le tour des lacs .RDV à 8 h 45 au parking du lac Besson : Durée 3H

- **rando de 8 km dénivel. +80 m.**

Entre la vallée d'Olle et le plateau des Petites Rousses, cette balade nous mènera de lac en lac : le lac Besson, miroir des Grandes Rousses, le lac Noir, un peu à l'écart et sauvage, le lac Faucille et le lac Carrelet.

Un guide nous accompagnera et interviendra sur la flore, la faune, la géologie et l'histoire du Maquis de l'Oisans.

Pique- Nique.

**L'après-midi** : Vers la Croix de Cassini, 2 361 m - très beau panorama sur les sommets et les vallées alentours  
**2 randos**

- **3 km aller-retour dénivel. +270 m ou 7 km aller-retour dénivel. +560 m.**

Prendre direction col de Sarenne s'arrêter au niveau du ruisseau noir : point de départ de la rando.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, César-François Cassini, se vit confié l'ambitieuse mission de cartographier le royaume de France. Il a laissé son nom à de nombreux sommets, comme la croix de Cassini qu'il a utilisée pour ses mesures. Les cartes Cassini, dessinées il y a plus de 250 ans, sont aussi précises que nos actuelles cartes IGN.

**Jour 3 : Vénosc et Lac de Lauvitel** : 25 km, 35 mn - Départ de la rando : parking office de Tourisme

**2 randos à la journée**

- **Vénosc : boucle de 7,5 km dénivel. +350 m (possibilité de monter à la cascade de la Muzelle +120 m).  
Ou Lac de Lauvitel : aller-retour 8 km dénivel. +660 m.**

**Nous nous retrouverons tous à Vénosc à la fin des randos pour visiter le village.**

Vénosc est avant tout connu et apprécié pour son charme traditionnel et ses boutiques d'artisans d'art. Ils ont été séduits par le cadre authentique et rustique du village. Le dédale de ruelles pavées et piétonnes sont une caractéristique de ces vieux villages de montagne. (Église du 9<sup>ème</sup> siècle, cadran solaire daté de 1669...).

Séjour co-organisé avec le cte déptal du puy de dôme bénéficiaire de l'extension immatriculation tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris

n° IM075100382

Assurance RCP ALLIANZIARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Pièces jointes ou téléchargeables sur [www.amberando.fr](http://www.amberando.fr) : annexe 12 bis : les conditions générales de vente d'un séjour

Article R211-3 à R211-11 du code du tourisme. Annexes 10 & 11 : contrat optionnel d'assurances et notice. Infos préalables.

Impossible de deviner que Venosc c'est aussi en partie la station internationale des 2 Alpes, installée plus haut sur ses anciens alpages et ceux de Mont-de-Lans, reliée par la télécabine.

#### L'INCONTOURNABLE LAC DE LAUVITEL :

Situé à 1530 m d'altitude, le lac du Lauvitel est le lac le plus grand et le plus profond du massif des Ecrins. C'est l'un des plus beaux sites de l'Oisans.

Le sentier est assez raide avec des passages caillouteux mais Cadre Magique garanti à l'arrivée.

Pour les plus discrets et les plus patients, il est même possible de croiser en chemin nos amies les marmottes...

**Jour 4 :** Toute la journée nous resterons sur la station de l'Alpe d'Huez

#### **Le matin :**

Montée au Pic Blanc en compagnie du guide. RDV à 9h devant le plan géant des pistes situé à côté des caisses extérieures des télécabines des Grandes Rousses. Durée 2 h.

Culminant à 3330m d'altitude sur le massif des Grandes Rousses, le Pic Blanc offre un panorama exceptionnel sur 1/5<sup>ème</sup> du territoire français. Il permet de voir des sommets proches comme la Meije, la Barre des Ecrins ou les Aiguilles d'Arves mais aussi le Mont Blanc.

Pique-nique

#### **L'après-midi :**

**rando à Huez vieux village à 4 km – dénivel. +280 m**

Départ : télécabine des villages.

**Jour 5 : Auris en Oisans :** 21 km, 35mn - Départ de la rando : parking de la gendarmerie.

**2 randos en boucle à la journée :**

- **6,5 km dénivel. +390 m** ou **9 km dénivel. +600 m**

A voir sur le parcours

Village les Cours : à l'entrée : oratoire Notre Dame de Bonté récemment restaurée par un artiste de Bourg d'Oisans.

Dans le hameau : chapelle Notre Dame des Anges, oratoire double.

Col de Maronne 1692m : très beau point de vue sur les massifs du Taillefer, des Ecrins et de Belledone.

Chapelle St Giraud 10<sup>ème</sup> s

En plus sur le grand parcours Le Cluy : chapelle St Ilpice construite en 1730 (voir la pierre gravée encastrée dans la façade du côté droit de la porte.

#### **Jour 6 : la vallée du Ferrand et le lac de Quirliès (option)**

Départ de l'Altiport, suivre la route de Sarenne. Passer le col et redescendre dans la vallée du Ferrand jusqu'au Perron.

**2 randos aller-retour à la journée.**

- **10 km dénivel. +340 m** ou **en option (en fonction d'un animateur disponible) 14 km dénivel. +860 m**

Ce lac glaciaire est l'un des plus récents du massif de l'Oisans. Il n'est apparu que dans les années 1960, du fait de la fonte du glacier qui l'alimente. En effet, les cartes topographiques éditées avant cette date n'en faisait pas mention. On peut alors s'imaginer ô combien le glacier des Quirliès a régressé depuis 50 ans.

On remarquera les moraines que le glacier a laissé en se retirant. Sur ces moraines, la vie s'implante rapidement, notamment avec des plantes adaptées comme la silène acaule et la benoite rampante.

#### **Jour 7 : Lac du Chambon** 29 km, 45 mn

Départ à l'oratoire avant le village des Aymes (commune de Mizoën)

**2 randos aller-retour à la journée**

- **8 km dénivel. +480 m.** ou **en option poursuivre jusqu'au chalet les Clots 11 km dénivel. +767 m.**

Le barrage du Chambon est situé sur la Romanche. Il a été construit entre 1929 et 1935 au niveau d'un ancien verrou glaciaire, qui formait un resserrement dans la vallée avec en amont un espace bien plus large : lieu idéal de construction d'un barrage de retenue.

La retenue d'eau forme **un lac artificiel** appelé **lac du Chambon**.

## Jour 8 : covoiturage et retour à Ambert après le petit-déjeuner.

Pour avoir de plus amples renseignements sur les parcours, (cartes, traces GPX) consulter notre site [amberando.fr](http://amberando.fr)

# Tarif par personne..... 360,00 €

**Ce tarif comprend** : - L'hébergement – repas du soir au restaurant de l'Altiport, boissons et café compris  
- Les visites guidées : Eglise Notre-Dame des neiges, le village d'Huez et les moulins de Sarenne, le Pic Blanc (avec le téléphérique), le maquis de l'Oisans.  
- Le pot de départ  
- Les frais de dossiers (Immatriculation tourisme et Amberando)  
- Les taxes de séjour et frais de dossier du centre de vacances  
- La garantie assistance-rapatriement (incluse avec votre licence IRA).

**Ce tarif ne comprend pas** : - Les assurances facultatives (annulation-interruption, bagages)  
- les petits déjeuners  
- Les pique-niques  
- Les dépenses à usage personnel  
- Les petits déjeuners  
- Les covoiturages, péages, parkings à régler directement à votre chauffeur (à titre indicatif – estimatif)  
Aller - Retour Ambert - Alpe d' Huez..... 130 € par voiture  
sur place.....50 € par voiture

**Tout ce qui n'est pas mentionné comme « *compris* ».**

### **Inscription et conditions de paiement :**

**Préinscription obligatoire avant le 15 janvier 2019 : auprès de : Marie Noëlle PUGET**  
**10 rue des jardins 63990 JOB**  
**Tél : 06 42 67 73 04 ou 04 73 82 47 55**  
Mail : [mnpuget@orange.fr](mailto:mnpuget@orange.fr)

**Les places sont limitées à 24 et seront retenues selon certains l'ordre chronologique d'inscription**

Dès la liste des préinscrits connue, nous vous communiquerons les conditions de vente, les documents liés aux assurances facultatives et les conditions d'annulation détaillées « Amberando » pour votre inscription définitive.

**1 er versement valant inscription: de 100 € avant le 30 janvier 2019**  
**2 ème versement : de 260 € ..... avant le...23 juin 2019.**

**Les chèques seront libellés à l'ordre d'Amberando et adressés à Marie Noëlle PUGET**

### **Conditions d'annulation du séjour :**

- Si vous avez souscrit l'assurance annulation, contactez Mondial Assistance dans les 5 jours.  
- Si vous n'avez pas fourni de remplaçant reprenant le contrat, il sera retenu pour toute annulation de séjour à moins de 60 jours avant le départ 50 % du séjour, 75% à moins de 40 jours et 100 % à moins de 30 jours. Les frais de service pour la réservation des prestations (avion, train, hébergement, visites...) sont dus à 100% dès la signature du contrat. Aucun remboursement en cas d'interruption de séjour.  
Les frais de dossier et d'assurance ne sont pas remboursés.